



À la recherche de l'égalité et de la justice

Dans sa décision du 4 mars 2011 dans l'affaire R. c. Pooran, 2011 ABPC 77, la juge Anne Brown, de la Cour provinciale de l'Alberta écrit que les langues des tribunaux de notre province sont l'anglais et le français. Elle déclare aussi que les droits linguistiques énoncés à l'article 4 de la Loi linguistique ne sont en rien amoindris parce que le gouvernement a omis d'adopter des dispositions réglementaires pour en favoriser la mise en œuvre. Depuis que Justice Alberta a décidé de ne pas porter ce jugement en appel, juristes et justiciables se tiennent prêts pour une consultation sur des projets de règles de Cour et de règlements pris en application du droit de chacun d'employer le français et l'anglais devant nos tribunaux.



Dans ces projets de règles et de règlements à venir, l'article 4 sera-t-il interprété comme un droit égal à l'accès à la justice dans l'une et l'autre de nos deux langues officielles ? Ou, selon l'approche coutumière de Justice Alberta en matière de droits linguistiques et de droits de la personne, s'agira-t-il de proposer des moyens par lesquels Justice Alberta continuera de tenter de limiter considérablement l'exercice des droits fondamentaux des citoyens, une approche qui a souvent été rejetée par le plus haut tribunal du pays ?

L'organisme de bienfaisance « John Humphrey Centre for Peace and Human Rights » (10575-114E Rue, 2e étage, Edmonton T5H3J6; téléphone: (780) 453-2638; courriel: Renee@JHCentre.org ; site Internet: www.JHCentre.org) a rendu un grand service au public en publiant « Alberta's human rights story : the search for equality and justice ». Dans cet ouvrage de 256 pages, disponible à la fois en version électronique (9,99\$) et en version papier (16,00\$), on explique toutes les grandes causes qui ont fait l'objet de débats passionnés dans notre province.

Ces causes mettent respectivement en évidence le droit des femmes à être des personnes, la liberté de la presse albertaine, le droit des autochtones à la non-discrimination, le droit des gens de couleurs à l'égalité raciale, le droit des Huttértes à acheter des terrains en Alberta, le droit à la non-discrimination en raison de l'orientation sexuelle, le droit au financement des établissements d'enseignement de la communauté franco-albertaine, le droit des députés à utiliser la langue française dans les débats de la législature albertaine...

Je vous recommande ce volume. Il présente, notamment, plusieurs intervenants qui, comme notre héros Léo Piquette, ont joué un rôle prépondérant dans l'un ou l'autre de ces dossiers. À mon avis, la lecture de ce livre devrait être obligatoire pour toute personne occupant un poste de haute direction au ministère de la Justice de l'Alberta.

Par Gérard Lévesque
avocat et notaire

Levesque.Gerard@sympatico.ca

En bref...

Le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) a annoncé la nouvelle nomenclature pour ses prix d'excellence des petites et moyennes entreprises francophones : les Lauriers de la PME.

Ce changement permet de différencier le nom du concours du CDÉA par rapport aux autres concours de reconnaissance dans la francophonie albertaine. Il permet également d'arrimer le concours du CDÉA aux Lauriers de la PME, du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), le réseau national dont le CDÉA fait partie.

L'édition 2013 vient d'être officiellement lancée. Les membres de la communauté sont invités à nommer une entreprise francophone méritante.

- Le Franco



Photo : Parole d'art

Youssou Seck est de retour

Youssou Seck était l'invité spécial de Radio-Canada/CBC Alberta le 19 juillet dernier dans le cadre des *Vendredis du monde*.

L'auteur-compositeur-interprète de Calgary a enregistré un nouvel album, intitulé *Diouli*, l'hiver dernier à Dakar. La chanson *Jappo* de cet album est disponible gratuitement pour téléchargement au www.jappo.viynl.com.

Youssou Seck sera en spectacle au Franco Festival de Calgary le 27 juillet prochain et à Victoria lors du Contact Ouest 2013.

- Le Franco



LA COMMISSION ÉLECTORALE DE L'ACFA ANNONCE L'APPEL DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVINCIAL DE L'ACFA

L'ACFA est à la recherche de candidats et candidates pour occuper des postes sur le Conseil d'administration provincial. Tous les mandats sont d'une durée de deux ans.

- Une présidence
- Huit administrateurs :
 - Un administrateur du territoire du Sud;
 - Un administrateur du territoire du Centre;
 - Deux administrateurs du territoire du Nord-Ouest;
 - Deux administrateurs du territoire du Nord-Est;
 - Deux administrateurs non-associés à un territoire particulier.

Une personne est considérée provenir d'un territoire lorsque son domicile permanent est situé dans ce territoire.

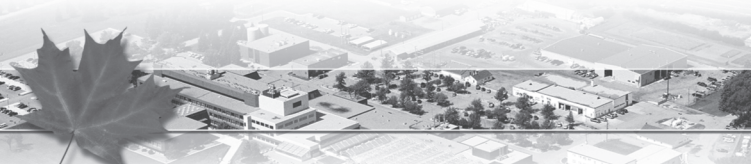
Tout membre de l'ACFA ayant droit de vote en date du 30 août 2013 peut se présenter comme candidat au Conseil d'administration provincial de l'ACFA mais si ce dernier est élu, il devra s'assurer de respecter l'article 6.1.2 des statuts et règlements de l'ACFA, disponibles sur le site Web de l'ACFA.

Il est possible d'obtenir davantage d'information et de se procurer un formulaire de mise en candidature en communiquant avec l'ACFA au (780) 466-1680 ou sur le site Web de l'ACFA à www.acfa.ab.ca.

Date limite pour poser sa candidature : 16h, le 30 août 2013.
Pour des informations sur les élections 2013 à l'ACFA, visitez WWW.ACFA.AB.CA







SERVICES DE CAFÉTÉRIA Centre de recherches de Lethbridge

Agriculture et Agroalimentaire Canada émet un avis d'appel d'offres pour la prestation de services de cafétéria au Centre de recherches de Lethbridge.

Les parties intéressées peuvent demander un dossier d'appel d'offres renfermant des renseignements détaillés sur les services requis et le processus d'invitations à soumissionner.

Toutes les soumissions doivent être reçues au plus tard le **jeudi 22 août 2013 à 14 h (HNC)**.

Pour obtenir un dossier d'appel d'offres, veuillez communiquer avec :

Colby Collinge, gestionnaire intérimaire du matériel
Centre de services de l'Ouest
300-2010-12th Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 0M3
colby.collinge@agr.gc.ca
Téléphone : 306-523-6546

